

4^e jour de permanence du
Comité citoyen en quête
le 5 novembre 2021 de 14h à 18h

Ce jeudi 5 novembre 2021 On nous
a 14h cette 4^eme permanence
de l'association en quête de la
référence à l'enquête publique
sur le démantèlement et autorisation
environnementale de la SDE TERBIS

Le CE
A. Jauel,

le 5 novembre 2021
Association AGREPPE

à suivre un courrier daté du 3 novembre 2021 à l'attention
de M. le Commissaire enquêteur
comportant le contenu

Une photo de la serviette de baignage au droit
de l'affiche

les PIC 6000896, 6000897, 6000898, 6000899
60001000 et 60001001

le 5 novembre 2021

Le Président
Guy Hermeguer

Il est dommage le peu d'information et de concertation
proposées aux riverains et autres habitants concernés de
Pont-Sainte-Marie.

EXEMPLES → 1) Réunion d'information avec les élus
du quartier Pasteur le 29/10/21 → Aucune information
ni propos sur l'enquête concernée.

2) Pas d'information au 2/11/21 sur la site
internet ni sur les pages Facebook de la Mairie.
3) Affichage uniquement à ma connaissance
sur le panneau derrière la Mairie.

OBSERVATIONS : des sites de pollution s'accumulent à
Pont Sainte-Marie. La société TERBIS s'installe
au centre d'habitations de Centres commerciaux, INTERTARIQUE
(separé uniquement par un mur). LIDL, Centre
Medical (Vétérinaire, Docteurs, Kinés etc.)
restaurants, Crèche, Ecoles Maternelle et Primaire
Le traitement des boues toxiques, produits chimiques
(Mercure, Arancine, Hydrocarbures, Pyralène), particules
et micro-particules viennent s'ajouter à ceux des sociétés
déjà existantes créant des impacts sur la SANITÉ
et le bien-être des habitants (perturbateurs endocriniens
maladies génétiques, CANCERS, maladies auto-immunes
Quelques usines polluantes de Pont :

1) PAPRES → Incendies répétés, fumée et poussières
polluantes. Trafic intense de camions (circulation
dangereuse + CO₂).

2) Société de TRAITEMENT des BATTERIES → Pollution
aux poussières de PLOMBS.

3) Huttonus Albertus → Pollution chimique. Risque
SÈVES

SAGA DECOR → Odeurs Trafic de camions -

• Circulation dangereuse + (CO₂).

4) Société ECOVALE → Nettoyage Fûts Toxiques
Pollution des nappes phréatiques et Odeurs

5) Silo à Grains → Risque d'explosion et circulation importante de camions
Le traitement par lavage des bœufs augmente fortement le risque de pollution, par INFILTRATION et/su.
RUISSELEMENT, des nappes phréatiques et de l'Oise
Le bruit de la machine du CONCASSAGE des odeurs et le trafic des camions se rajoutent à cela

QUESTIONNEMENT:

1) À ma connaissance depuis des années le site SALPA avait pour obligation, d'être dépollué, avant son utilisation du nouveau. Est-ce que cela a été fait ? La société TERBIS sera-t-elle obligée de le faire ?

2) La réglementation du site permet-elle d'éventuelles poursuites judiciaires dans le cas de non respect du cahier de charges et/su en cas de contamination des milieux et/su accidents dont elle sera responsable ?¹⁾ Par exemple traitement sur un produit et/su matériel non autorisé.

3) Jusque la TERBIS traitait les bœufs en IN-SITU. Pourquoi aujourd'hui déplacer des millions de m³ de bœufs toxiques avec le risque environnementaux que cela suppose et production de CO₂ (bilan énergétique très négatif) polluant pour la planète ?

Pourquoi utiliser des millions de m³ d'eau (potable et/su traitée) alors que la planète est fortement impactée par le manque d'eau ?

PROPOSITIONS:

Proposition d'implantation sur le site d'ateliers d'artisans et autres du Pont et environs.

Ex: Il y a quelques années Christophe Lamber se proposait de créer des "Lofts" et autres ateliers de création artistique.

- Stockage divers

- Culture Huile Sol dans le Bâtiments comme cela existe déjà dans les pays nordiques Suède et Norvège, etc.

Conclusion:

Pont-St-Maxence paraît-être une ville SACRIFIÉE aux traitements polluants. L'enquête est ressentie par certains comme un alibi dont les conclusions pourraient-être déterminées à l'avance. Le fatalisme la soumission et parfois le désespoir gagne certains riverains. On est passé l'optimisme et le plaisir de vivre dans notre belle-ville

Quel avenir pour nos enfants !

Une source de contamination de plus pourrait-être une de trop

Mr et Mme Martinez Jésus

2 Allée Félix BOUÉ

67000 Pont St-Maxence

P.S → Concernant le passif de pollution du site est-ce que TERBIS sera responsable de tout préjudice provenant de cet état de pollution relié au passif du site ?

Mr et Mme Martinez

2 Allée Félix BOUÉ

67000 Pont St-Maxence

L'ancien Géographe CHAFFOIS dépose au nom
du Président de la CCPH un dossier
destiné à être intégré au présent registre
d'enquête.

Madame Christine Dias, habitante de Pont-Sainte-
Maxence et du quartier des moines, anciennement cité
de l'Abattoir. Je tenais à faire part de mes craintes
en terme de pollution (terre, nappe phréatique) et des
probabilités futures nuisances (air, odeur et
circulation des camions).

Ce même jour, 5 novembre à 17h 00
D'après ce que le présent rapport
est dans cette demande les mesures
du Commissaire en qui seraient engagés
permis de départ de 4 nouvelles
affaires dont 2 sont accompagnées
de deux documents :
1 sur l'opérational de l'ODREPP
23 feuillets annexes en page 15
du présent rapport. J'ai l'observation
de M^r CHAFFOIS (CCPH) au sujet
du Président.

Dans un sujet d'enquête sera chose
le jour 5 novembre à minuit (24h00)
l'ouverture du dossier de réception à l'élection
que